



HAL
open science

Une nouvelle mosaïque sur l'oppidum de l'Ermitage à Alès (Gard, France)

Véronique Blanc-Bijon, Fabienne Olmer

► **To cite this version:**

Véronique Blanc-Bijon, Fabienne Olmer. Une nouvelle mosaïque sur l'oppidum de l'Ermitage à Alès (Gard, France). 11th International Colloquium on Ancient Mosaics, AIEMA, Oct 2009, Bursa, Turquie. pp.121-136. hal-02922075

HAL Id: hal-02922075

<https://hal.science/hal-02922075>

Submitted on 25 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Véronique BLANC-BIJON – Fabienne OLMER
avec la collaboration de Marie-Laure COURBOULÈS*

Une nouvelle mosaïque sur l'*oppidum* de l'Ermitage à Alès (Gard, France)

Abstract

On top of an *oppidum*, North to *Nemausus*, a mosaic pavement was discovered in 2007. It offers a characteristic Hellenistic type of decoration, with several geometric borders, one including figures (fishes and birds with wings wide open, which may be identified as eagles). The archaeological material beneath the pavement appears to date it from 60/50 B.C. The pavement is in course of restoration by the Atelier de conservation du Musée départemental de l'Arles antique, and during 2009 campaign the *statumen* layer was digged. Lot of informations about the mosaicist's work are revealed.

Keywords: Hellenistic mosaic, *oppidum*, Alès (Gard), geometric borders, fish, bird, mosaicist's work.

L'*oppidum* de l'Ermitage à Alès (Gard) fait partie de la confédération des Volques Arécomiques dont la capitale est Nîmes-*Nemausus*. A la suite de la conquête romaine en -118, la région entre pleinement dans le giron de la province de Transalpine. Par rapport aux sites protohistoriques languedociens, notamment les grands *oppida* de la Vaunage (Py 1993) (comme Nages, Le Marduel ou Roque de Viou...) ou ceux de la vallée du Vidourle (Py 1990) (comme *Ambrussum*), l'*oppidum* de l'Ermitage est considéré comme un site plutôt modeste, un petit habitat gaulois en marge des autres (Raynaud 2002: 39-54). Cependant, c'est cette situation assez particulière, justement à la frontière même de la province romaine, qui

lui permet de bénéficier de cette proximité avec le monde gaulois encore indépendant avant la conquête césarienne (Dedet et Salles 1981: 5-63).

Le site a connu trois grandes périodes d'occupation: aux VI^e et Ve siècles avant notre ère, aux II^e et I^er siècles avant notre ère, enfin aux IV^e et Ve siècles de notre ère. Entre ces périodes, on constate de longs moments d'abandon que l'on explique mal. Il semblerait en effet que ces occupations soient liées à la dynamique d'une voie, un peu mésestimée, qui suivant un axe sud-nord permet d'accéder à des mondes différents.

Nous connaissons encore mal l'occupation des VI^e et Ve siècles avant J.-C. mais nous proposons que l'*oppidum* de l'Ermitage soit à l'époque situé

* Véronique Blanc-Bijon, Centre Camille Jullian (UMR 6573), CNRS – Université de Provence, Aix-en-Provence.

E-mail: antafr@msh.univ-aix.fr

Fabienne Olmer, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (UMR 5140), CNRS – Université Montpellier III – Ministère de la Culture, Lattes. E-mail: fabienne.olmer@montp.cnrs.fr

Marie-Laure Courboulès, Atelier de conservation et de restauration - Musée départemental de l'Arles antique - Direction de la Culture, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Arles. E-mail: laure.courboules@cg13.fr

le long d'une voie qui conduit à la plus occidentale des résidences princières hallstattiennes, c'est-à-dire Bourges. Entre les années 120 et 40 avant J.-C., période de l'occupation la plus dense, le site est une étape importante vers les territoires des Arvernes, des Ségusiaves et, au-delà, des peuples de la zone du denier dont les plus puissants sont les Eduens (Olmer 2003). Cette hypothèse est corroborée par l'extension du royaume burgonde au Ve siècle de notre ère, lorsque celui-ci atteint le Languedoc par la vallée de la Loire. Alès est à nouveau situé à une frontière, cette fois entre l'Empire romain et les peuples germaniques. Abandonné au début du VI^e siècle après J.-C., le site renaîtra avec la fondation d'un Ermitage au XII^e siècle.

Cette position de lieu de rencontre des populations, de zone de contacts à l'interface de mondes très différents mais qui ont en commun une intense activité économique, lui permet de développer des caractéristiques assez singulières. Suivant B. Dedet (Dedet 2003: 191-207), nous proposons de lui attribuer le statut d'*emporion*, et tout semble justifier cette hypothèse. Nous ignorons tout des structures d'habitat de la période archaïque, mais les importations y sont nombreuses: amphores étrusques, amphores de Marseille, céramique grise monochrome, vaisselle métallique, en particulier des bassins en bronze étrusques à rebord perlé, et de la parure en bronze, notamment des bracelets et des fibules ainsi que des perles en ambre.

C'est vers la fin du II^e siècle avant J.-C. que le site renaît pour connaître sa plus grande extension. Les plus anciennes monnaies romaines sont des deniers de Q. Fabius Labeo en -109. Le site s'étend sur une surface de 9 hectares environ, s'étirant sur tout le flanc est de la colline de l'Ermitage, où des terrasses structurent et organisent un terrain assez escarpé. Le substrat est un calcaire qui a permis aux «habitations» d'être excavées, pour trouver un peu plus d'espace dans de longues bandes de terrain destinées à accueillir les maisons, qui s'échelonnent le long de terrasses parcourues de ruelles et d'escaliers, où les toits des unes servent de terrasses aux autres. C'est en tout cas ce que nous révèlent les fouilles



Fig. 1 Vue générale de la fouille.

anciennes, conduites entre les années 1950 et 1990 par une association locale, le Groupe archéologique d'Alès (GARA), sous la responsabilité du conservateur du musée, M. Jean Salles (Dedet et Salles 1981). Cette équipe a pu intervenir, trop souvent en urgence et après les pelles mécaniques ou les explosifs, sur 24 points de découvertes. Certains concernent des habitations à pièce unique, comme les maisons 4, 5, 12, 12 bis, 13 et 14, et la maison 1 qui présente deux pièces dont une pavée d'une mosaïque; d'autres points concernent des dépotoirs.

Fouillée depuis 2006 par notre équipe, la «maison 25» ne correspond pas aux normes habituelles (fig. 1). De plain-pied, elle est installée sur un gros remblai de pierres qui forme un socle horizontal. Pour l'instant, deux états se succèdent (à l'exception des réoccupations tardo-antiques): un établissement de l'époque de César, qui comprenait deux espaces, dont une pièce avec la mosaïque tardo-hellénistique «aux oiseaux» (cf. ci-après) et l'autre dallée; le toit présentait une couverture de tuiles. La fouille 2009 a mis au jour un état antérieur: une maison plus ancienne, et plus étroite, située sous la pièce à mosaïque. Les deux états étaient séparés par un remblai de construction dans lequel figurait un très abondant mobilier qui nous permet de le dater entre 80 et 60 avant J.-C., ce qui date l'édification du bâtiment postérieur des années 60-55. La maison antérieure aurait été abandonnée aux alentours des années 80-70. L'absence totale de tuile nous renseigne sur son système de toiture, en matériaux légers (bardeaux ou toit plat en terre). Les murs de ces



Fig. 2 Le pavement une fois le dégagement complété.

deux structures étaient en terre et pierre, recouverts pour l'ensemble le plus récent d'un enduit à la chaux à l'extérieur et d'enduits peints internes. La fouille doit continuer et nous livrer les états les plus anciens, de la fin du II^e siècle avant J.-C.

En juillet 2007, un pavement en tesselles a été mis au jour lors de fouilles dirigées par Fabienne Olmer¹. Seul, un angle de la pièce pavée est alors dégagé sur quelques mètres carrés; les enduits peints tombés des murs en recouvraient une partie. Durant la campagne de fouille de juillet 2008, la mosaïque a été entièrement dégagée (fig. 2), relevée sur calque plastique puis déposée dans les premiers jours d'août par l'Atelier de conservation et de restauration du Musée départemental de l'Arles antique (P. Blanc et M.-L. Courboulès). Une mosaïque est un ensemble complexe, constitué à la fois d'une surface, ici le bain de pose et les tesselles, et d'un support stratifié, support

¹ Lors du colloque international sur le *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le Haut Moyen-Âge: mosaïque, peinture, stuc* (Toulouse, octobre 2008), F. Olmer et V. Blanc-Bijon se sont attachées à dresser un bilan des pavements et enduits peints mis au jour sur l'*oppidum* de l'Ermitage, incluant la nouvelle découverte. Puis, F. Olmer et V. Blanc-Bijon ont exposé les fouilles et présenté la mosaïque dans le cadre du séminaire «Peinture – Mosaïque» du laboratoire d'archéologie de l'École normale supérieure (Paris, le 12 février 2009): «L'*oppidum* de l'Ermitage à Alès: décors et pavements».

dont les couches ont été décrites par Vitruve (*De Arch.*, VII, 1, 3). Aussi, l'étude du pavement d'Alès a-t-elle été complétée par la fouille et l'examen attentif de son support durant la campagne de juillet 2009.

La restauration du pavement entreprise par l'Atelier de conservation et de restauration du Musée départemental de l'Arles antique est en cours; elle a déjà apporté des informations notable quant à la fabrication de la mosaïque; des premières observations, objets d'une réflexion commune menée entre archéologues, chercheurs et restaurateurs, ont été réunies par M.-L. Courboulès dans un pré-rapport qui est utilisé ici; des prélèvements ont été réalisés et permettront des analyses ultérieures qui seront présentées dans le rapport final de restauration.

La mosaïque

Pavant une pièce de 5,80 x 6,60 m, soit d'une surface d'environ 36 m², la mosaïque est fortement endommagée dans toute sa partie orientale, en particulier par l'implantation d'une série d'oliviers; cependant, un retour d'angle heureusement préservé du côté nord-est permet d'assurer les dimensions du tapis. Par ailleurs, le mur oriental de la pièce a été identifié par son tracé en négatif et le support du pavement est en partie conservé à l'emplacement d'une large baie ouvrant vers l'est sur une galerie (?) pavée d'un *opus signinum* rouge extrêmement dégradé.

La mosaïque se compose d'un tapis géométrique polychrome à bordures multiples (5,05 x 4,94 m, soit une surface d'environ 25 m²) se détachant sur un fond de tesselles blanches; l'organisation est typique des pavements hellénistiques.

La bande de raccord aux murs est attestée sur les quatre côtés de la pièce, bien que très modestement sur le côté est où seul est conservé l'angle de la première bordure. Élément final dans la mise en place du pavement, la largeur de cette bande est irrégulière: 41 cm au sud, 54 à 57 cm à l'W, 45 à 47 cm au N; la largeur du raccord oriental n'est pas connue mais peut être restituée grâce au négatif du mur est. Lors de la fouille, il a été observé que les enduits muraux, préservés au bas des parois ouest et nord, reposaient sur les premières files de tesselles. La bande de rac-

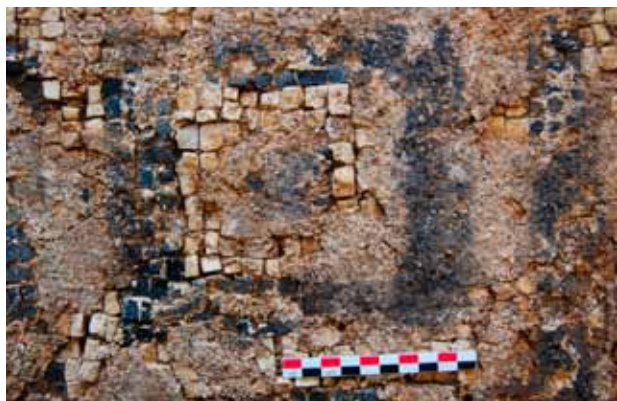


Fig. 3 Traces de charbon de bois au revers du méandre de svastikas (photo ACRM)

cord est blanche et présente des files de tesselles disposées en oblique qui viennent directement buter contre la première bordure. La densité est d'environ 9 x 9 tesselles, soit 81 à 85 tesselles au dm². Dès la dépose et lors de la restauration du pavement, on a observé que le lit de pose de la bande de raccord, particulièrement sur le côté ouest qui se montrait complet et cohérent, était sensiblement plus dur que dans les autres zones du pavement.

Les bordures

On dénombre 5 bordures différentes. Elles déclinent un vocabulaire classique et sont constituées, de l'extérieur vers l'intérieur :

- d'une bande ornée d'un méandre de svastikas à cases tracé en filet triple noir;
- d'une ligne double de triangles dentelés noirs, limitée par un filet triple rose;
- d'une bande polychrome présentant une juxtaposition de caissons à fond bicolore jaune et rose, chacune des cases offre un petit panneau orné d'un motif géométrique ou figuré sur fond blanc;
- d'un fin rinceau végétal à feuilles trifides vert clair;
- d'une ligne de postes noires délimitée par un filet triple jaune et un filet triple rose.

Le méandre de svastikas à cases

Large de 42,5 cm, cette bordure comprend un méandre de svastikas à retour simple et carrés s'insérant entre deux bandes à quatre files de



Fig. 4 Éléments pour la mise en place vus au revers du méandre (photo ACRM).

tesselles noires (*Décor*, pl. 38c). Le méandre est légèrement irrégulier: il est tracé en filet triple noir, mais par endroits ce filet devient quadruple; le fond blanc apparaît en filet triple. Une case carrée prend place dans chaque angle du tapis; on compte 10 cases sur le seul côté entièrement conservé, à l'ouest, et donc 9 svastikas, chacun espacé d'environ 50 / 52 cm. Les cases carrées sont dessinées en filet triple ou quadruple; elles mesurent environ 15,5 / 16,5 cm de côté (le carré situé dans l'angle NW est un peu plus grand et mesure 18,5 x 15 cm) et sont marquées en leur centre par un petit carré de 9 tesselles noires. La densité est d'environ 9 x 10 tesselles, soit 90 tesselles au dm².

Lors de la restauration du pavement, ont pu être observés au revers de cette bordure d'intéressants détails de mise en place. D'une part, l'ensemble du tracé du méandre à svastikas semble avoir été peint en noir (charbon de bois ? fig. 3) sur la couche supérieure du support, le *nucleus*. D'autre part, on a observé un point rouge qui marque l'angle intérieur du filet extérieur noir de cette bordure en méandre de svastikas, mais aussi une ligne noire: l'un et l'autre semblent être liés à l'implantation de l'ensemble du tapis géométrique (fig. 4).

Le motif est des plus communs et des plus anciens, très répandu déjà dans la mosaïque de galets en Grèce. Il est fréquemment utilisé comme bordure de pavements en *opus signinum* (un exemple sur le site même de l'*oppidum* d'Alès, dans la «maison» 11) ou en tesselles (par exemple, à Nîmes, le pavement mis au jour en 1742 à la



Fig. 5 La mosaïque avant dépose: organisation des bordures concentriques

Fontaine (Espérandieu 1935: n° 6, pl. I.), dont le tapis voisin présente une ligne de losanges polychrome et des postes). On rappellera aussi que le méandre de svastikas à cases est un décor bien connu des plaques de foyer dans le Languedoc aux VI^e-V^e s. av. J.-C. (fig. 5)

La ligne de triangles dentelés

Après 12 à 18 files blanches (12,5 à 17 cm), la deuxième bordure –large de 16 à 17 cm–, comprend une bande de deux lignes superposées de triangles dentelés, et est limitée par un filet triple rose, par endroits quadruple. Sommet tourné vers le centre du tapis, ces triangles sont traités en opposition de couleurs; leur disposition fait apparaître un damier oblique (variante de *Décor*, pl. 10j-k). Sur le côté ouest du tapis, on dénombre 29 triangles noirs dans la ligne extérieure et 28 dans la ligne intérieure. Chaque triangle compte

9 ou 10 tesselles à la base et 5 degrés, mais ils sont constitués pour la plupart de 6 files de tesselles. Ces irrégularités se retrouvent aussi dans les angles du tapis, où l'on observe les difficultés rencontrées par le mosaïste à faire «tourner» son motif. L'angle SW est souligné par une ligne diagonale de dix tesselles blanches non jointives, alors que dans l'angle NW la ligne compte treize tesselles jointives.

A Brignon, on rencontre une bordure semblable, les triangles également à 5 degrés, mais le filet triple rose placé à l'extérieur (Souq 1988: 2-3). Avec le filet triple rose vers le centre du tapis, cette bande se retrouve en bordure d'un pavement conservé au musée de Rodez et provenant de Cadayrac (Albenque 1948: 143, n° 425); elle y est associée à une ligne de losanges opposés polychrome et une ligne de postes, comme également sur un des pavements de Saint-Cosme-et-

Maruejols conservé au musée archéologique de Nîmes (Espérandieu 1935: 45; Aliger 1980: 13-14 et fig. 2).

Vers le centre du tapis, le fond blanc apparaît sur 2,5 à 6,5 cm, soit 3 à 6 files de tesselles, avant la bordure suivante.

La ligne de caissons à décor géométrique et figuré

Large de 62 à 65 cm, cette bordure est particulièrement intéressante. Elle offre une juxtaposition de panneaux délimités par un filet double noir, triple vers le centre du tapis. Les panneaux d'angles sont carrés et mesurent 58,5 x 55,5 cm pour celui prenant place dans l'angle SW, et 61,5 x 60,5 cm pour celui de l'angle NW, les seuls connus. Sur les côtés, les panneaux sont rectangulaires; seuls, les trois panneaux du côté W sont complets et mesurent, du sud au nord, 69 x 58,5 cm, 70 x 56 cm et 69 x 57 cm. Les deux panneaux rectangulaires du retour sud et celui du retour nord étaient trop bouleversés pour que des mesures précises aient pu en être levées; celles-ci pourront peut-être être fournies après la restauration.

Ces panneaux présentent leur propre bordure composée d'un câble encadré par deux bandes bicolores, enfin une ligne de losanges ou parallélogrammes adjacents obliques. Les deux bandes bicolores, jaune et rose, sont de largeur à peu près égale largeur, 4,5 à 5,5 cm, soit 5 à 6 files de tesselles. Elles sont bipartites, les tesselles roses ou jaunes étant réparties chaque fois sur un long côté et sur un petit côté, s'arrêtant précisément sur les diagonales de deux angles opposés, les tesselles étant alors taillées en triangle. Observée tant sur le long côté ouest bien conservé que sur les retours nord et sud, la répartition est ordonnée et l'on note que, à l'exception du panneau d'angle NW, le jaune est toujours placé vers l'intérieur, le rose vers l'extérieur.

La bande en damier polychrome de tesselles sur la pointe (*Décor*, pl. 1w), ou en câble à bords droits (variante *Décor*, pl. 6b-c), est large de 4,5 cm; les tesselles y sont disposées sur la pointe; de l'extérieur vers le centre du tapis, les files alternent noir / blanc / jaune / blanc / noir / blanc / noir; de part et d'autre, les tesselles noires extérieures sont taillées en triangle.

Enfin, une dernière bordure se répète aussi dans chacun des panneaux. Large de 5,5 cm environ, il s'agit d'une ligne de parallélogrammes adjacents (variante *Décor*, pl. 7c), ici des losanges, ou des triangles en fin de ligne, qui présentent une alternance irrégulière²:

- Carré d'angle SW: blanc / (...) // (...) / blanc // jaune / blanc / gris-vert / blanc / noir / blanc // jaune / blanc / gris-vert / blanc / noir; les losanges «tournent» dans le sens opposé aux aiguilles de la montre.
- 1^{er} rectangle (pouvant être restitué au complet): gris-vert / blanc / noir / blanc / jaune / [blanc] // jaune / blanc / noir / blanc // gris-vert / blanc / noir / blanc / jaune / blanc / gris-vert // noir / blanc / jaune / blanc; les losanges «tournent» dans le sens opposé aux aiguilles de la montre.
- 2^e rectangle (complet): jaune / blanc / noir / blanc / jaune / blanc / gris-vert // blanc / jaune / blanc / noir // blanc / gris-vert / blanc / jaune / blanc / noir / blanc // gris-vert / blanc / noir / blanc; les losanges «tournent» dans le sens des aiguilles de la montre.
- 3^e rectangle: (...) [blanc] / jaune / blanc // gris-vert / blanc / noir / blanc / jaune / blanc / gris-vert // blanc / jaune / [blanc] (...) // (...) / [blanc] / jaune / [blanc] / (...); les losanges «tournent» dans le sens des aiguilles de la montre.
- Carré d'angle NW: blanc / gris-vert / [blanc] (...) // (...) blanc / noir // (...) blanc / noir / blanc / gris-vert // jaune / blanc / noir / blanc / jaune; les losanges «tournent» dans le sens opposé aux aiguilles de la montre.

Dans les carrés d'angle, prend place dans une case carrée à fond rose un cercle dessiné en filet noir et chargé d'un six-feuille:

- dans l'angle SW, carré de 19 cm de côté, cercle de 17 cm de diamètre: deux pétales noirs, deux rose et deux crème se détachent sur un fond jaune, gris-vert et blanc;
- dans l'angle NW, plus détérioré, carré de 22 cm de côté, cercle de 20 cm de diamètre: pétales noirs, rose et ? (perdu) se détachent sur un fond jaune, rose et ? (perdu).

² Du sud au nord; le signe // indique un changement d'axe précédé d'un triangle et non d'un losange.



Fig. 6 Le panneau des poissons, en cours de restauration (photo ACRM).

Offrant une palette de six couleurs: jaune, rose, gris-vert, crème, noir et blanc, les tesselles sont ici plus finement taillées; densité: env. 11 x 11 tesselles, soit 121 tesselles au dm^2 .

Au centre des panneaux rectangulaires, des petits «tableaux» figurent des animaux: poissons, oiseaux. Seuls, trois d'entre eux, ceux occupant le côté ouest, sont bien conservés. Dans le panneau du centre (fig. 6) –dimensions: 31 x 19 cm-, s'entrecroisent deux poissons semblables. La bouche, la ligne dorsale et les nageoires caudale et pectorale sont soulignées d'une épaisse ligne de tesselles noires; le ventre, la nageoire abdominale et les branchies –très nettement identifiées- sont traités en rose alors que le reste du corps est en gris-vert; l'œil est constitué d'une tesselle circulaire noire, cernée de blanc puis de noir; la bouche est ouverte (signe que le poisson est figuré mort), des «dents» sont figurées en tesselles noires. Il serait vain de rechercher à identifier ces poissons avec précision à des espèces connues.

De part et d'autre de ce panneau central, deux panneaux rectangulaires sont occupés chacun par un oiseau debout, aux ailes largement déployées (fig. 7). Le corps, les pattes fines, la queue de l'oiseau sont traités en tesselles jaunes, les ailes et les effets de lumière repris en rose; l'œil est constitué d'une tesselle circulaire noire; le bec est placé très nettement dans le prolongement du crâne et constitué de trois tesselles, une jaune pour la mâchoire inférieure, deux roses pour la supérieure très recouvrante, presque crochue. Dans l'un des panneaux, celui le plus au sud –



Fig. 7 Un des panneaux figurant un oiseau (aigle ?), en cours de restauration (photo ACRM).

dimensions: 30,5 x 19,5 cm-, l'oiseau se dirige vers sa droite, tête tournée à sa gauche, vers le panneau central aux poissons; son aile droite est largement déployée, occupant près de la moitié du panneau, alors que la gauche semble un peu atrophiée, peut-être en raison du cadre donné. Dans le deuxième panneau –dimension: 31 cm de long-, l'attitude de l'oiseau est inverse, partant vers sa gauche, il se tourne à droite, son corps étant presque vu de face; il semble sur le point de s'envoler; les tons sont également plus nuancé, au jaune et au rose s'ajoutent des tesselles de couleur crème pour le pectoral. On relèvera cependant leur position assez exactement symétrique. Sur le retour nord, un panneau extrêmement dégradé figure à nouveau un oiseau, encore identifiable essentiellement par son œil et sa tête tournée vers le centre de la pièce. Il semble possible d'identifier ces oiseaux à des aigles.

Pour ces éléments figurés, les tesselles sont assez irrégulières, ajustées au détail à figurer; on a noté les yeux, des poissons comme des oiseaux, formés d'une tesselle circulaire noire. Quant au fond blanc, il est réalisé en tesselles plus grandes et régulièrement taillées.

Le système de bordure de ces panneaux est bien connu dans la peinture (par exemple à la maison d'Auguste sur le Palatin³), mais aussi en mosaïque, système à caissons où la bichromie apporte de la

³ Iacopi 2007: 4, plafond de la rampe d'accès au temple d'Apollon.



Fig. 8 Tracés peints sous les bordures des caissons (photo ACRM).



Fig. 9 Limites d'enduits sous les caissons (photo ACRM).



Fig. 10 Identification des arrêts d'enduit sous les caissons (photo ACRM).

profondeur, une troisième dimension. La bande polychrome présentant une juxtaposition de caissons à bordure bicolore, jaune et rose, a été étudiée en Italie à l'époque tardo-républicaine par

M.L. Morricone Mattini⁴. Un parallèle précis –les bandes sont rose / jaune / rouge et rose / jaune / blanche– se rencontre à Pompéi: le seuil du *tablinum* j de la «casa di Cerere» dont le décor, examiné par M. De Vos⁵, est daté du milieu du I^{er} s. avant J.-C. On peut également mentionner le décor de la pièce 18 de la maison de M. Paquius Proculus à Pompéi⁶, ou encore deux autres seuils de la villa in loc. S. Basilio construite dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., datation avancée sur la base de la technique de construction, des pavements et des peintures en II^e style: le seuil de la pièce f, peut-être un *triclinium*, et celui de la pièce G (Lugli 1930: 529-535; De Franceschini 2005: n°35, 108-109 et fig. 35.6 et 7); ces seuils à caisson reprennent également la bordure de losanges dans une même alternance polychromique que notre pavement (losanges vert, noir, rose et ocre, séparés par des losanges blancs). On signalera enfin que la bande en damier polychrome de tesselles sur la pointe est déjà présente en bordure de la mosaïque de la chasse de Shatby, datée du II^e s. avant J.-C. (Daszewski 1985: n° 2, 103-110).

Le travail de restauration en cours a apporté des informations de grande importance sur la mise en place de cette zone (fig. 8). Des traces de pigments ont été observés sous les deux bandes bicolores, pigment rouge sous la partie rose, pigment ocre jaune sous la partie jaune. De plus, le bain de pose diffère tant en épaisseur qu'en texture par rapport à celui observé sous le méandre de svastikas par exemple: sous le méandre, il est épais de 2 à 4 mm; sous les caissons, son épaisseur varie de 3 à 8 mm. Ont été vus également des cliques nets dans le bain de pose (fig. 9 et 10); ces arrêts de mortier sont particulièrement visibles de part et d'autre de la bordure en ligne de losanges. Dans le caisson aux poissons, l'observation du profil des bourrelets de mortier montre

⁴ Morricone Mattini 1965: pour la bordure en losanges, voir p. 83, n. 24. On notera que dans les exemples italiens examinés par Mme Morricone, les éléments figurés au centre des caissons se détachent généralement sur un fond noir.

⁵ De Vos 1976: 46, 57. Le seuil du *tablinum* j vers le jardin présente une ligne de quatre caissons dont trois étaient partiellement conservés, chacun chargé d'un motif géométrique se détachant sur fond blanc.

⁶ Ehrhardt 1998: 89-90. Dans le panneau au centre du pavement de la pièce 18, chaque caisson est occupé par un masque sur fond blanc.

que la réalisation de cette bordure de losanges est venue après la bande bicolore et après le panneau figuré.

Les mortiers de bain de pose sont identiques en texture et en composition, mais ils ont été réalisés à des moments différents. On doit donc comprendre la chronologie de la fabrication de cette bordure ainsi:

1. dessinée sur le *nucleus*, la double bande bicolore est réalisée dans un premier temps,
2. puis le panneau figuré est mis en place dans un deuxième temps,
3. enfin, l'espace résiduel est comblé par la ligne de losanges.

Une analyse semblable a été déjà montrée pour l'insertion dans un tapis géométrique d'un *emblemata* sur plat en terre cuite, non visible en surface, à Alexandrie (Guimier-Sorbets 1998: 115-139). Cependant, ici, rien ne permet d'affirmer que les panneaux figurés seraient des *emblemata*; nous devons seulement penser qu'ils ont été réalisés probablement par un mosaïste différent, lequel s'est fait un peu attendre.

Le rinceau végétal

Après cette riche bordure, vient un fin et délicat rinceau noir à feuilles trifides se détachant sur une bande blanche large de 24 cm. En filet simple noir, la tige ondulée forme des volutes s'échappant de gaines noires disposées à mi hauteur de la bande et aboutissant à une grande feuille trifide gris-vert. Sous le panneau aux poissons, sur l'axe de la pièce, les deux branches du rinceau se réunissent, après avoir formé deux volutes depuis l'angle du tapis, en une série de vrilles opposées (6 d'un côté, 7 de l'autre). À l'opposée, du côté du seuil, il est probable que se situait la naissance du rinceau.

Les tesselles sont de taille très irrégulière (densité: env. 125 tesselles au dm²); comme ailleurs dans le pavement, les tesselles noires présentent des angles plus émoussés que les tesselles blanches; les tesselles gris-vert sont très érodées.

Le rinceau fait partie du répertoire fréquent de ces tapis hellénistiques à bordures concentriques. Une mosaïque mise au jour en avant du temple de la Maison carrée à Nîmes, en 1991 (Célié 1992: 47; Fiches et Veyrac 1996: 292-293, n° 178), présente

une version plus aboutie de ces rinceaux fins qui restent toutefois extrêmement éloignés des riches rinceaux peuplés hellénistiques, notamment pergaméniens.

La ligne de postes

Après un filet triple jaune de 3 cm de large, vient une ligne de postes aux enroulements simples et très réguliers (*Décor*, pl. 101b), large d'environ 15 cm, limitée vers le centre de la pièce par un filet triple rose large de 3 cm. Le traitement est ici classique, bichrome (en noir, à l'extérieur, et blanc), en surface et à-plat, les postes s'enroulant vers la droite. Malgré les courbes inhérentes au motif, les tesselles de cette bande sont serrées et jointives (densité: env. 135 tesselles au dm²). Douze enroulements s'enchaînent sur le seul côté ouest conservé; un enroulement prend place dans chacun des angles.

A.-M. Guimier-Sorbets a étudié ce décor particulièrement prisé des mosaïstes, soulignant qu'il était «relativement difficile à exécuter avec régularité» (Guimier-Sorbets 1994b: 255-267); «les mosaïstes se servaient de patrons comportant le dessin d'une poste - deux exemplaires de ces patrons ont été retrouvés à Délos (Bruneau 1972: 48-49); les mosaïstes posaient donc le patron sur le mortier frais et, en suivant les contours, ils gravaient une ligne dans le mortier, répétant l'opération autant de fois que la bande devait comporter de postes...» (Guimier-Sorbets 1994b: 258). Aucune trace d'une telle mise en place n'a pu être observée ici, le support étant assez bouleversé sous cette bande.

La trame géométrique centrale

Enfin, le centre du tapis, un panneau rectangulaire, présente une composition en quadrillage droit tracé en filet triple blanc, chaque case recoupée en 4 quarts par un filet diagonal simple blanc, chacun des triangles ainsi délimités d'une couleur différente (noir, rose, gris-vert ou jaune) (fig. 11). Le panneau est incomplètement conservé, cependant on peut toutefois noter que la répartition des couleurs n'est pas d'une particulière régularité mais; en aucun cas deux triangles d'une même couleur ne se touchent.



Fig. 11 La composition géométrique centrale.

Plusieurs séries coexistent, avec ou sans le quadrillage droit et oblique. Sans quadrillage, la trame (*Décor*, pl. 198b) est présente à Pergame dans le palais d'Attale (couloir 39) (Dörpfeld 1907: 184, Taf. XVII); à Délos, Philippe Bruneau l'avait observée ornant un pavement d'étage de la maison de Fourni (Bruneau 1972: mosaïque n°333 et 65-66); il avait dénommé ce décor «carrés quadripartis suivant les diagonales». Découvert en fragments, le pavement de la maison de Fourni offre des cases quadripartite, deux triangles opposés alternent en noir ou blanc alors que les deux autres «présentent une opposition entre une valeur sombre et une valeur claire d'une même couleur» (le jaune foncé et le jaune d'or, le violet et le rose, le vert foncé et le vert clair). Pour cette même composition, Anne-Marie Guimier-Sorbets (Guimier-Sorbets et Nenna 1992: 613; Guimier-Sorbets 1994a, 24) a proposé le terme de «pointes de diamant», la répartition régulière de la polychromie faisant ressortir un effet de relief. A Alès, l'effet de relief est moins assuré, les quatre triangles de chaque carré étant traités dans des couleurs distinctes.

L'origine de la trame en quadrillage de cases quadripartite pourrait aussi devoir être recherchée du côté de la Sicile où la composition se rencontre dans deux bandes linéaires pavant l'*oecus*

de la maison B à Tindari (von Boeselager 1983: 39-46, Taf. E et VII, 13); datant de la première phase du décor de la maison, ce serait la plus ancienne attestation⁷.

Avec un quadrillage droit et oblique marqué, chaque case bipartite (*Décor*, pl. 126a), on retrouvera la composition à l'identique sur trois sites: au Palatin (Morricone Mattini 1967: n°24); à Pompéi, dans le *cubiculum* k de la maison de Cérés⁸, déjà citée pour l'emploi du système à caissons et datée au milieu du I^{er} s. av. J.-C. par Mariette De Vos qui dénomme la composition «a cancello / cancellum»; enfin à Villevieille, dans la maison B en cours de publication par Martial Monteil et Bertrand Houix⁹.

⁷ Information A.-M. Guimier-Sorbets avec qui nous avons visité Tindari. Nous la remercions vivement de ses conseils.

⁸ De Vos 1976: 47, 57 et plan fig. 20. On retrouve à la villa des Mystères, plus modestement réalisé, le système à caissons sur le seuil de la pièce à alcôve 3, la ligne de losanges bicolores (blanc et rouge) dans la bordure du tapis de la chambre 4, la composition de ce dernier tapis n'est pas «a cancello», le quadrillage droit et oblique n'étant pas souligné de filets blancs.

⁹ Hervé, Houix et Monteil 2006-2007. Nous remercions vivement B. Houix et M. Monteil qui ont bien voulu discuter avec nous de ces pavements.

A l'époque augustéenne, une mosaïque de la maison au Portique de tuf (Becatti 1961: n° 389, p. 204-205, pl. IX), à Ostie, propose un filet double sur les axes diagonales, la palette jouant du rouge, brun-jaune, noir et blanc, et l'on signalera un exemple voisin, exclusivement en noir et blanc, pavant la pièce I, un *tablinum*, de la villa déjà mentionnée in loc. S. Basilio (De Franceschini 2005: n°35, p. 109 et fig. 35.10) édifiée dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. A Barcola, les cases sont quadripartite, mais seul le quadrillage oblique est matérialisé par un filet double oblique (Donderer 1986: Barcola 3, p. 77-78, pl. 29).

Si tous ces pavements offrent des variantes de la trame d'Alès, aucun n'en est l'exacte composition associant quadrillage droit en filet triple et quadrillage oblique en filet simple sur pointe, chacune des cases quadripartite.

Comme on le voit notamment dans la région, par exemple à Brignon, certains tapis hellénistiques sont centrés sur un fleuron parfois inscrit dans un panneau axial. Avec l'achèvement du dégagement et malgré une possible incertitude liée à l'état du pavement, il ne semble pas que cela soit le cas. Aucun panneau ou fleuron ne vient s'insérer au centre du pavement.

Les teselles

En de nombreux endroits, le pavement était très fortement perturbé, les teselles n'adhéraient plus au support. Cependant, si de nombreuses petites irrégularités de détail ont été observées (des filets principalement triples passent aisément à deux ou quatre files, les triangles à 5 degrés sont réalisés par endroits avec six files...), la pose est soignée, serrée. Le dessin est précis, sans erreur notable; les angles «tournent» bien. L'ensemble est fin. La palette polychromique est réduite à 6 couleurs (rose, ocre jaune, gris-vert, crème, noir, blanc) et ne présente pas, à l'œil, une grande variété de tonalité; le jaune et le rose sont plutôt denses.

Peu régulières, les teselles ne sont pas toutes de mêmes dimensions: les blanches ont des tailles variant selon leur emplacement (les plus grandes ont 1 cm de côté au maximum), viennent ensuite les noires, les roses et les jaunes qui ont de 0,8 à 0,5 cm de côté; les vertes sont nettement plus petites

(plus près de 0,5 cm de côté, mais le matériau est très dégradé). On observe également l'emploi de teselles taillées en triangle (chute de la bande de raccord, câble, caissons à fond jaune et rose).

Les matériaux employés sont en cours d'analyse par M. Nectoux, chercheur à l'École des Mines d'Alès. Les premières analyses des teselles doivent être complétées afin de préciser les indications pétrographiques, voire d'identifier les provenances des teselles. Les teselles blanches, noires et rose sont en calcaire; les teselles jaune montrent une certaine pulvérulence proche de pierres régionales; très mal conservées, les teselles «gris-vert» ont nécessité d'être examinées de près avant leur consolidation: elles sont taillées dans un matériau argileux dont la carrière est connue à Alès, matériau ne tenant pas à l'eau et donc particulièrement mal adapté à l'usage dans un sol qui devait être lavable. En accord avec D. Darde, M. Célié et Fr. Souq, cette étude des matériaux mis en œuvre sera développée et s'accompagnera d'une étude comparative, notamment avec les matériaux utilisés dans les pavements de Nîmes et de Brignon.

Technique de mise en œuvre

Depuis l'hiver 2008, le pavement est en traitement à l'Atelier de conservation et de restauration du Musée départemental Arles antiques où, on l'a vu, différentes observations techniques ont pu être faites. Toutes ces observations en atelier ont été relevées et dûment documentées. Leur analyse est encore en cours. Elles seront présentées dans le rapport final de restauration par l'équipe des restaurateurs arlésiens en collaboration avec nous. Elles révèlent déjà l'emploi de plusieurs techniques de mise en œuvre: tracés peints, tracés en creux, arrêts de mortier.

Presque classique désormais, est la présence du tracé préparatoire peint en noir, au charbon de bois, sous le méandre à cases, de plus en plus fréquemment rencontré. Les traces de pigments, rouge et ocre jaune, ici sous les bandes bicolores de la bordure figurée, sont plus rarement observées; une analyse des pigments permettrait d'en préciser l'origine.

Mais ce sont surtout les remarques concernant la mise en œuvre des mortiers qui sont

Fig. 12 Le *rudus* a été damé.Fig. 13 Organisation du *statumen*.

remarquables, tant les épaisseurs distinctes du bain de pose, que les lignes nettes de césure qui apparaissent identifier des moments de séchage, et donc d'attente entre deux zones, des «journées» ou qui peuvent témoigner de l'intervention d'un mosaïste plus spécialisé, pour les représentations figurées par exemple.

Après la dépose de 2008, durant l'été 2009, la fouille du support du pavement a livré son lot d'informations. La dépose a emporté le tapis de tesselles, son bain de pose et une partie du *nucleus*, couche dont on a dit qu'elle se présentait différemment (épaisseur, texture...) selon les zones. Sur la couche de *rudus*, très peu épaisse, on lit très nettement, dans la partie la mieux conservée du pavement à l'ouest, le lissage dont elle a fait l'objet (fig. 12).

Ce *rudus* a été retiré faisant apparaître un *statumen*, également peu épais, de 5 à 7 cm maximum, composé d'éclats du rocher naturel qui avaient été fichés dans une terre encore humide, malléable (fig. 13). En surface, on a pu observer des alignements sur l'axe Nord-Sud, écartés de 80 cm à 1,20 m, recoupés sur l'axe Est-Ouest. A l'intérieur de ces sortes de caissons, les pierres sont disposées sur des lignes plutôt courbes. Cela peut faire penser à des journées de travail, à moins que cette organisation ait eu pour but de consolider la structure.

Les *statumen* ont rarement été fouillés stratigraphiquement, et encore plus exceptionnels sont ceux qui ont fait l'objet d'une publication. Ils appartiennent à la structure du sol, pavé en mosaïque ou non. Un *statumen* à l'organisation

semblable, support d'un *opus signinum*, a été récemment publié par Olivier de Cazanove à Cività di Tricarico (Cazanove 2008: fig. 227-228 et 244-245); il est composé de fragments de céramique posés de chant et organisé en «caissons»; la pièce étant détruite à la fin du III^e s.-début du II^e s. avant J.-C., la datation est ancienne par rapport à notre site. Plus proche tant chronologiquement que géographiquement, également en fragments de terre cuite, des aménagements de sols semblent présenter aussi cette organisation en «caissons» sur le site de Corrent, fouillé par Matthieu Poux près de Clermont-Ferrand. Il s'agit là clairement de zones artisanales, et ces sols n'ont jamais portés de mosaïques. Le matériel céramique permet de dater ces structures des années 80 avant n.è.

A Alès, de part en part, des fragments de céramique -exclusivement des amphores Dr. 1-, semblent marquer des alignements: latéraux ou sur l'axe de la pièce, vraisemblablement des repères pour le mosaïste.

Chronologie

La fouille de ladite «maison» 25 a montré une succession de trois états:

- aux V^e-VI^e s., on observe des traces d'une réoccupation tardive et modeste de l'espace, les parties conservées du pavement servant à nouveau de sol;
- un établissement à deux pièces mitoyennes -peut-être pas un habitat proprement dit-, comprend donc le pavement que nous avons vu;

- sous ce dernier, la fouille de l'été 2009 a permis la mise au jour d'un niveau antérieur: de dimension moins profonde.

Ces deux états étaient séparés par un remblai de construction (fig. 14) où figurait un très abondant mobilier (de la céramique et des parures celtiques très bien callées dans le temps) qui nous permet de dater ce remblai de construction entre 75 et 70 avant J.-C. La maison antérieure aurait été abandonnée peu avant.

Ces éléments nous autorisent à proposer une datation pour l'édification de l'établissement supérieur, à mosaïque, dans les années -60/-50.

Conclusion

Par son organisation typique des mosaïques hellénistiques, avec une inclusion de bordures, souvenir de tapis de laine, cette mosaïque se détache clairement des autres pavements jusqu'ici reconnus sur l'*oppidum* où, sur environ 9 hectares s'étirant sur tout le flanc oriental de la colline de l'Ermitage, des terrasses structurent et organisent un terrain assez escarpé révélé par des fouilles anciennes, conduites dans les années 1950 à 1990 par le GARA. Dans le substrat calcaire, des «habitations» monocellulaires ont été excavées pour trouver un peu plus d'espace. Longues bandes de terrain ne dépassant guère 10 m de large, ces terrasses sont parcourues de ruelles et d'escaliers,



Fig. 14 La stratigraphie montre un remblai, riche en matériel, mis en place avant la pose du statumen et sur un niveau de travail lié à la construction de l'édifice.

et les toits des maisons servent de terrasses aux autres. Plusieurs de ces habitats offrent des sols en *opus signinum* à fond rouge décorés d'un semis régulier et oblique de tesselles ou de cabochons (de 2 cm de côté, soit 4 tesselles) en calcaire noir ou blanc. Seul, un ensemble faisait jusqu'à présent exception, il pavait une pièce de la «maison» 1. Dans un dernier état, la pièce B de cette maison a été fortement rehaussée et pavée en tesselles noires et blanches, avec une bande rouge. La bande de raccord au mur en tesselles blanches est en pose oblique, limitée vers le centre par trois filets blancs parallèles, puis vient un bande noire de onze files au moins; les fouilleurs signalent une bande rouge qui n'est ni conservée ni visible sur les photos anciennes; quelques fragments préservés au dépôt archéologique du SRA et mal réassemblés montrent que le pavement présentait vraisemblablement une trame géométrique plus guère discernable (ligne de triangles noirs ?, motif ou fleuron inscrit dans une composition de polygones?).

Par sa mise en page, sa polychromie, l'usage de certaines bordures géométriques ou végétale, le pavement du bâtiment 25 renvoie immédiatement vers quelques parallèles géographiquement proches.

– Deux tapis de Nîmes: une mosaïque apparue en 1742 à proximité de la source de la Fontaine et le pavement mis au jour en août 1991 par Marc Célié dans un rapide sondage ouvert en avant de l'escalier de la Maison carrée à Nîmes (Célié 1992: 47; Fiches et Veyrac 1996: 292-293, n° 178). La datation proposée est dans le troisième quart du I^{er} s. av. J.-C., mais il faut souligner que celle-ci tient à la fouille des structures antérieures au temple effectuée alors sur le côté de la Maison carrée, fouille non contiguë à ce sondage.

– Fouillé par François Souq, le pavement en mosaïque de Serre de Brienne à Brignon s'inscrit dans un *opus signinum* (Souq 1988 et 2002). La pièce à trois alcôves présente des enduits peints de II^e style reposant sur la mosaïque. Le fouilleur a avancé une datation vers -40 en raison des peintures, mais le matériel céramique demande encore à être étudié. Il avait observé que le quartier de Brignon ne devenait réellement romain qu'au début du I^{er} s. après.

– A Saint-Cosme-et-Maruéjols, le pavement mis au jour au Mas de Foulc en 1890 (Espérandieu 1935: 45; Aliger 1980: 13-14 et fig. 2), non daté, reprend encore des éléments très hellénistiques qui renvoient au pavement d'Alès.

– Enfin, à Mons / Vié-Cioutat, une mosaïque vandalisée à sa découverte en 1953 est connue uniquement par un dessin en couleurs, mais publié en noir et blanc, et une photo d'archives récemment retrouvée. Mal datée, elle pavait une pièce d'un habitat de l'*oppidum*, à 400 m d'un quartier du I^{er} s. avant n.è., étudié par Bernard Dedet (Gallia 12, 1954: 424-425; Dedet 2002).

La carte qui se dessine de ces *oppida* à mosaïque montre la pénétration des influences hellénistico-romaines sur un monde encore ancré dans des traditions gauloises. Certains de ces *oppida* vont perdurer à la fin du I^{er} s. avant et jusqu'au début du II^e s., en adoptant une manière «à la romaine» comme à Mons, Brignon ou Villevieille, d'autres sont abandonnés avec la romanisation de l'arrière pays nîmois. C'est, semble-t-il, le cas de l'Ermitage.

La mosaïque de l'Ermitage et sa mise en relation avec des pavements de Nîmes, de Brignon, de Saint-Cosme-et-Maruéjols doivent être examinées dans la perspective d'une circulation possible de modèles, voire d'un atelier, le long d'un axe nord-sud distinct de la vallée du Rhône et alimentant depuis la cité de Nîmes des centres urbanisés du massif central et de l'Auvergne. L'organisation purement hellénistique du tapis de l'Ermitage, reflétant l'attachement à une origine «étrangère» du commanditaire ou signe d'assimilation et d'hellénisation / romanisation de la part d'un notable local (?), diffère de ce que l'on rencontre à la même époque dans la vallée rhodanienne. Si le pavement

de Luc-en-Diois (Lavagne 2000: n°606), daté vers 40-30 avant J.-C. et signé par l'architect(us) Q. Amiteius, offre un vocabulaire dont se rapproche le pavement d'Alès (méandre de svastikas, caissons, rinceau), le traitement est très sensiblement différent de celui adopté à Alès; d'une très haute qualité technique et iconographique, le pavement de Luc-en-Diois a été rattaché à la production de la vallée du Pô (Coralini 1996). De fortes influences italiennes se retrouvent, on l'a vu, dans la mosaïque d'Alès, qui semble témoigner aussi de possibles adaptations plus localisées.

Le décor de la mosaïque est très fortement axé tant par le rinceau, que par la présence des deux poissons entrecroisés et celle répétée symétriquement des oiseaux aux ailes déployées, identifiés à des aigles. Quelle pouvait être la fonction de cet édifice qui s'ouvre à l'est sur une galerie vraisemblablement de façade, de même largeur que la pièce et surplombant la terrasse la plus large de l'*oppidum*? Axialité, décor... on pense à une pièce d'apparat ayant joué un rôle dans les échanges menés par les habitants de l'*oppidum*.

Addendum

Depuis la remise de cet article à l'édition, nous avons pu effectuer, dans l'été 2010, une nouvelle campagne de fouille qui remet en question nos hypothèses sur un état antérieur du bâtiment. Le « sol » ancien constitue en fait un niveau de travail lié à la mise en place du bâtiment à mosaïque.

De plus, A.-M. Guimier-Sorbets a repris l'étude du motif en « pointes de diamant » dans *Marmoribus vestita*, 2011, p. 693-709, paru alors que nous corrigions les épreuves de cette contribution.

Bibliographie

- ALBENQUE 1948
A. Albenque, *Les Rutènes. Etudes d'histoire, d'archéologie et de toponimie gallo-romaines*, Rodez.
- ALIGER 1980
M. Aliger, *La Vaunage gallo-romaine*, Nîmes, 72.
- BECATTI 1961
G. Becatti, *Scavi di Ostia, 4. Mosaici i pavimenti, marmorei*, Roma.
- BOESELAGER 1983
D. V. Boeselager, *Antiken Mosaiken im Sizilien*, Rome.
- BRUNEAU 1972
P. Bruneau, *Explorations archéologiques à Délos, XXIX. Les mosaïques*, Athènes.
- CAZANOVE 2008
O. D. Cazanove, *Cività di Tricarico, I. Le quartier de la maison du monolithe et l'enceinte intermédiaire*, Rome (CEFAR, 409).
- CÉLIÉ 1992
M. Célié, dans J.-L. Massy dir., *Bilan scientifique 1991. DRAC Languedoc – Roussillon, SRA*, Montpellier, 47 et fig.
- CORALINI 1996
A. Coralini, «Osservazioni sulle fasce partizionali a ornato fitomorfo nell'Italia settentrionale», dans *AISCOM III (Bordighera 1995)*, Bordighera, 233-246.
- DE FRANCESCHINI 2005
M. de Franceschini, *Ville dell'agro romano*, Rome.
- DE VOS 1976
M. de Vos, «Scavi nuovi sconosciuti (I, 9, 13): pitture e pavimenti della Casa di Cerere a Pompei», *Mededelingen van het Nederlands Inst. te Rome*, n.s. 3, 38, 37-75.
- DEDET 2002
B. Dedet, «61. Vié-Cioutat. Mons et Monteils (Gard)», dans J.-L. Fiches dir., *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon. Projet collectif de recherche (1993 – 1999)*, Lattes (MAM, 13), 856-864.
- DEDET 2003
B. Dedet, «Entre monde méditerranéen et Gaule intérieure: les Cévennes à l'âge du Fer», dans M. Bats, B. Dedet, P. Garmy, T. Janin, Cl. Raynaud, M. Schwaller (éds.), *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol*, Montpellier (RAN, suppl. 35), 191-207.
- DEDET – SALLES 1981
B. Dedet – J. Salles, «Aux origines d'Alès: recherches sur l'oppidum de l'Ermitage (Gard), V^{ème} siècle et I^{er} siècle avant J.-C.», *École Antique de Nîmes*, 16, 5-63.
- DONDERER 1986
M. Donderer, *Die Chronologie der römischen Mosaiken in Venetien und Istrien bis zur Zeit der Antonine*, Berlin (Archäologische Forschungen, 15).
- DÖRPFELD 1907
W. Dörpfeld, Die Arbeiten zu Pergamon 1904-1905, 2. Das Haus des Consuls Attalos, *JDAI (A)*, XXXII.
- EHRHARDT 1998
W. Ehrhardt, *Casa di Paquius Proculus (I, 7, 1.20)*, Munich (Häuser in Pompeji, 9), 172.
- ESPÉRANDIEU 1935
E. Espérandieu, *Les Mosaïques romaines de Nîmes*, Nîmes, 150.
- FICHES – VEYRAC 1996
J.-L. Fiches – A. Veyrac, *Carte archéologique de la Gaule*, 30/1. Nîmes, Paris, 634.
- GUIMIER-SORBETS 1994a
A.-M. Guimier-Sorbets, «Mosaïques et dallages dans le monde grec aux époques classique et hellénistique», dans *CMGR V (Bath 1987)*, t. 1, Ann Arbor, 13-25.
- GUIMIER-SORBETS 1994b
A.-M. Guimier-Sorbets, «Les postes, décor privilégié de la mosaïque grecque et ses enrichissements à l'époque hellénistique», dans *Tranquillitas. Mélanges en l'honneur de Tran tam Tinh*, Laval, 255-267.
- GUIMIER-SORBETS 1998
A.-M. Guimier-Sorbets, «Le pavement du triclinium à la Méduse dans une maison d'époque impériale à Alexandrie», *Etudes alexandrines*, 1, 115-139.
- GUIMIER-SORBETS – NENNA 1992
A.-M. Guimier-Sorbets – M.-D. Nenna, L'emploi du verre, de la faïence et de la peinture dans les mosaïques de Délos, *BCH, CXVI/II*, 607-631.
- HERVÉ *et al.* 2006-2007
M.-L. Hervé – B. Houix – M. Monteil, *Les truelles des archéologues révèlent le passé antique de Villeveille (Gard)*, livret d'exposition, Nîmes, Musée archéologique.
- IACOPI 2007
I. Iacopi, *La casa di Augusto. Le pitture*, Milan, 83.
- LAVAGNE 2000
H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, III, *Narbonnaise*, 3, Paris (X^e suppl. A Gallia), 420.
- LUGLI 1930
G. Lugli, «Roma. Via Nomentana. Scavo di una villa di età repubblicana in località S. Basilio», *NSc*, 529-535.

MORRICONE MATTINI 1965

M. L. Morricone Mattini, «Mosaïci romani a cassettoni del I secolo a.C.», *ArchCl*, 1, 79-91.

MORRICONE MATTINI 1967

M. L. Morricone Mattini, *Regio prima: Roma, Reg. X, Palatium*, Rome (Mosaïci antichi d'Italia), Istituto poligrafico dello Stato, 150.

OLMER 2003

F. Olmer, *Les amphores de Bibracte, 2. Le commerce du vin chez les Eduens à travers les timbres d'amphores*, Autun (Bibracte, 7), 373.

OLMER – BLANC-BIJON 2011

F. Olmer – V. Blanc-Bijon, Architecture et pavements de l'oppidum de l'Ermitage à Alès : nouvelle découverte et réexamen, dans «*Décor et espace architectural en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Mosaïque, peinture, stuc*», Toulouse (Aquitania, supplément 20), 2011, p. 625-633.

PY 1990

M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Rome-Paris (CEFAR, 131), 2 vol., 985.

PY 1993

M. Py, *Les Gaulois du Midi, de la fin de l'Âge du Bronze à la conquête romaine*, Paris, Hachette ("La mémoire du temps"), 288.

RAYNAUD 2002

C. Raynaud, «De la conquête romaine au Moyen Âge» dans J.-L. Fiches, dir., *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon. Projet collectif de recherche (1993 – 1999)*, Lattes (MAM, 13), 39-54.

SOUQ 1988

F. Souq, «Une mosaïque découverte à Brignon (Gard)», *Lettre de l'AFEMA*, 2-3.

SOUQ 2002

F. Souq, «57. BRIGINN(O) (Serre de Brienne). Brignon (Gard)», dans J.-L. Fiches dir., *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon. Projet collectif de recherche (1993 – 1999)*, Lattes (MAM, 13), 811-818.